

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), un avis public est par les présentes donné qu'à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le **jeudi 10 octobre 2024, à 19 h 15**, dans la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555 rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un avis de motion sera donné en vue d'adopter lors d'une séance subséquente, le *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025*.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 19 septembre 2024.

Stephanie Zhao Liu

Stephanie Zhao Liu (Original signé numériquement)
Secrétaire d'arrondissement